

# MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE LAC-AUX-SABLES

## ORDRE DU JOUR SÉANCE ORDINAIRE DU 10 JANVIER 2011

### 1. Administration de la municipalité

- 1.1 Ouverture de l'assemblée
- 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 décembre 2010 et des séances extraordinaires du 20 décembre 2010
- 1.4 Dépôt du bordereau de correspondance pour le mois de janvier 2011
- 1.5 Première période de questions – Parole à l'assemblée (15 minutes)
- 1.6 Entériner fin de période d'emploi temporaire - Journalier temps plein
- 1.7 Adhésion 2011 Union des Municipalités du Québec

### 2. Trésorerie

- 2.1 Bordereau des dépenses du mois de décembre 2010
- 2.2 Engagements de crédits janvier 2011

### 3. Sécurité publique

- 3.1 Inscription Colloque sur la sécurité civile 2011

### 4. Transport et hygiène du milieu

*Aucun point*

### 5. Urbanisme et mise en valeur du territoire

- 5.1 Suivi dossier matricule # 8992-25-2987

### 6. Loisirs et culture

- 6.1 Contribution annuelle 2011 Réseau Biblio
- 6.2 Adhésion Réseau québécois de Villes et Villages en santé
- 6.3 Cotisation annuelle 2011 : Réseau les Arts et la Ville
- 6.4 Inscription Les Fleurons du Québec
- 6.5 Allocation responsable bibliothèque

### 7. Autres sujets

- 7.1 Demande d'aide financière
  - 7.1.1. Corporation Touristique et Culturelle de Grand-Mère
  - 7.1.2. Fabrique Saint-Léopold, Hervey-Jonction
- 7.2 Avis de motion de félicitation Resto Bar le Brinadon
- 7.3 Varia
- 7.4 Deuxième période de questions – Parole à l'assemblée (15 minutes)
- 7.5 Levée de l'assemblée

Séance ordinaire de ce conseil tenue à Lac-aux-Sables à 19 heure 30 minutes, le 10<sup>e</sup> jour du mois de janvier deux mille onze (10 janvier 2011) à la salle municipale de Lac-aux-Sables, 820 rue Saint-Alphonse.

À laquelle sont présents les membres du conseil :

Yvan Hamelin, maire  
Marius St-Amant, conseiller

Daniel Roy, conseiller  
Lise Méthot, conseillère  
Ghislain Trépanier, conseiller  
Réjean Gauthier, conseiller  
Aline Ménard, conseillère

Tous membres du conseil et formant quorum

## **1. ADMINISTRATION DE LA MUNICIPALITÉ**

### **1.1 Ouverture de l'assemblée**

La session est ouverte à dix neuf heures trente minutes (19h30), sous la présidence de Monsieur Yvan Hamelin, maire. Mme Valérie Cloutier Directrice-générale & Secrétaire-trésorière, agit à titre de secrétaire de l'assemblée.

M. Hamelin souhaite la bienvenue et Bonne année à tous les citoyens et membres du conseil présents.

### **1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

**2011-01-001**

Il est proposé par Lise Méthot, appuyé par Aline Ménard et résolu que le conseil adopte l'ordre du jour de la séance du 10 janvier 2011 tel que modifié en ajoutant les points :

7.3.1 Politique reprise des chemins

7.3.2 Taux de taxation

et en laissant le point **VARIA** ouvert.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

### **1.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 décembre 2010 et des séances extraordinaires du 20 décembre 2010**

**CONSIDÉRANT** que les procès-verbaux de la séance ordinaire du 6 décembre 2010 et des séances extraordinaires du 20 décembre 2010 ont été remis aux élus au moins quarante-huit (48) heures avant la présente session ;

**CONSIDÉRANT** que les membres du conseil reconnaissent l'avoir reçu et lu ;

**2011-01-002**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Aline Ménard, appuyé par Marius St-Amant et résolu que ces procès-verbaux soient adoptés tel que rédigés.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

### **1.4 Dépôt du bordereau de correspondance pour le mois de janvier 2011**

**CONSIDÉRANT** le dépôt du bordereau de correspondance du mois de janvier 2011 préparé par Mme Madeleine Hébert faisant état de la correspondance reçue au cours du mois de décembre 2010 devant être présentée au conseil ;

**2010-01-003**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Ghislain Trépanier, appuyé par Lise Méthot que le conseil municipal accepte le dépôt du bordereau de correspondance de janvier 2011.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

**1.5 Première période de questions – Parole à l'assemblée (15 minutes)**

Début : 19h40

Fin : 19h50

**1.6 Entériner fin de période d'emploi temporaire - Journalier temps plein**

**CONSIDÉRANT** la planification de travaux pour la saison hivernale ;

**CONSIDÉRANT** la diminution des tâches à effectuer en cette période d'année ;

**CONSIDÉRANT** que s'il advenait le cas où la municipalité à besoin d'effectif supplémentaire pour des travaux spécifiques elle doit rappeler à l'emploi les journaliers à temps plein par ordre d'ancienneté ;

**2011-01-004**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Ghislain Trépanier, appuyé par Daniel Roy et résolu que la municipalité mette fin temporairement à l'emploi de M. Pierre Brouillette en date du 7 janvier 2011 et ce jusqu'au début des travaux du printemps 2011.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

**1.7 Adhésion 2011 Union des Municipalités du Québec**

**2011-01-005**

Il est proposé par Marius St-Amant, appuyé par Aline Ménard et résolu que le conseil de la paroisse de Lac-aux-Sables renouvelle son adhésion à l'Union des municipalités du Québec pour l'année 2011, dans le cadre du Volet A seulement pour un montant de 708.70 \$ taxes incluses.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

**2. TRÉSORERIE**

**2.1 Bordereau des dépenses du mois de décembre 2010**

**CONSIDÉRANT** que la liste des comptes ainsi que toutes les factures du mois ont été vérifiées par M. Ghislain Trépanier et par M. Réjean Gauthier ;

**CONSIDÉRANT** que tous les conseillers ont reçu une copie de la liste des comptes à payer ;

**2011-01-006**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Réjean Gauthier, appuyé par Lise Méthot et résolu que les comptes présentés dans la liste suggérée des paiements au 31 décembre 2010 au montant de 157 405.03 \$ soient approuvés et payés et d'entériner les dépenses pré-autorisées au montant de 76 587.81 \$.

Je soussignée, certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrétées dans la liste des comptes au 31 décembre 2010.

---

Valérie Cloutier Adm.A.  
Directrice générale & Secrétaire-trésorière

## **2.2 Engagements de crédits janvier 2011**

**2011-01-007**

Il est proposé par Marius St-Amant, appuyé par Réjean Gauthier et résolu que les engagements de crédits suivants soient adoptés :

### **1. Hygiène du milieu**

<b>Description</b>	<b>Montant</b>	<b>Budget</b>
Location conteneur d'acier pour la récupération (3)	1 800 \$	Budget de fonctionnement : Location coffret matières recyclables

## **3. SÉCURITÉ PUBLIQUE**

### **3.1 Inscription Colloque sur la sécurité civile 2011**

**CONSIDÉRANT** que la municipalité doit mettre à jour son plan des mesures d'urgence ;

**2011-01-008**

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par Daniel Roy, appuyé par Ghislain Trépanier et résolu que :

- le conseil autorise l'inscription de la directrice-générale et du contremaître des travaux publics au colloque sur la sécurité civile 2011 à St-Hyacinthe qui se tiendra le 15, 16 et 17 février 2011 ;
- les frais d'inscription au congrès et de séjour relatifs soient assumés par la municipalité.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

## **4. TRANSPORT, HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT**

*Aucun point*

## **5. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**

### **5.1 Suivi dossier matricule # 8992-25-2987**

**CONSIDÉRANT** la correspondance reçue de la firme Dunton Rainville avocats ;

**2011-01-009**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Lise Méthot, appuyé par Aline Ménard et résolu de demander à la Firme Tremblay, Bois, Mignault, Lemay un avis juridique pour le traitement du dossier portant le matricule # 8992-25-2987.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

## **6. LOISIRS ET CULTURE**

### **6.1 Contribution annuelle 2011 Réseau Biblio**

**2011-01-010**

Il est proposé par Réjean Gauthier, appuyé par Ghislain Trépanier et résolu d'adhérer au Réseau Biblio du Centre du Québec pour l'année 2011 pour une contribution municipale de 6 033.66 \$ et des frais informatique de 808.42 \$ avant les taxes applicables.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

### **6.2 Adhésion Réseau québécois de Villes et Villages en santé**

**CONSIDÉRANT** que la municipalité est membre depuis 2010 du Réseau Villes et Villages en santé ;

**CONSIDÉRANT** que la municipalité de Lac-aux-Sables s'est engagée à promouvoir avec équité, partout dans son territoire, la qualité de vie de ses citoyens et citoyennes ;

**CONSIDÉRANT** que l'administration de la municipalité de Lac-aux-Sables désire encourager participer à la promotion de la santé et du bien être des citoyens et citoyennes de son territoire, tout en respectant ses champs de compétence et tout en reconnaissant les efforts et le travail des autres partenaires ;

**CONSIDÉRANT** que la municipalité de Lac-aux-Sables veut favoriser la participation de ses citoyens et citoyennes de son territoire dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques municipales favorisant la santé et la qualité de la vie;

**CONSIDÉRANT** qu'il est important qu'une municipalité assume un leadership d'un tel programme;

**2011-01-011**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Aline Ménard, appuyé par Ghislain Trépanier et résolu que la municipalité ;

- **Renouvelle son adhésion** au réseau québécois de Villes et Villages en santé et partage cette expérience avec d'autres municipalités ;
- **S'inscrive** à la Fête des Voisins 2011 ;

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

### **6.3 Cotisation annuelle 2011 : Réseau les Arts et la Ville**

**2011-01-012**

Il est proposé par Ghislain Trépanier, appuyé par Lise Méthot et résolu que la municipalité ;

- **Renouvelle son adhésion** au réseau les Arts et la Ville au montant de 100 \$.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

### **6.4 Inscription Les Fleurons du Québec**

**2011-01-013**

Il est proposé par Aline Ménard appuyé par Daniel Roy et résolu que la municipalité s'inscrive au programme Fleurons du Québec pour les années 2011, 2012 et 2013. La municipalité acquittera les frais pour les trois exercices en 2011 afin de bénéficier d'une économie.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

## **6.5 Allocation responsable bibliothèque**

**CONSIDÉRANT** la charge administrative reliée aux prêts de livres entre bibliothèques membres du réseau Biblio ;

**2011-01-014**

**CONSIDÉRANT** la charge de travail reliée au poste et à la fréquence des retours de livres ;

Il est proposé par Lise Méthot, appuyé par Ghislain Trépanier et résolu d'octroyer une allocation de dépenses de 100 \$ par mois à la responsable de la bibliothèque municipale madame Lucie Charest.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

## **7. AUTRES SUJETS**

### **7.1 Demande d'aide financière**

#### **7.1.1 Corporation Touristique et Culturelle de Grand-Mère**

**2011-01-015**

Il est proposé par Réjean Gauthier, appuyé par Ghislain Trépanier et résolu d'accorder une aide financière à la Corporation touristique et culturelle de Grand-Mère pour l'année 2011 au montant de 200 \$.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

#### **7.1.2 Fabrique Saint-Léopold, Hervey-Jonction**

**CONSIDÉRANT** la demande d'aide financière de la Fabrique St-Léopold-Hervey-Jonction;

**2011-01-016**

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par Marius St-Amant, appuyé par Daniel Roy et résolu d'accorder une aide financière de 200 \$ à la Fabrique Saint-Léopold d'Hervey-Jonction

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

### **7.2 Avis de motion de félicitation Resto Bar le Brinadon**

**2011-01-017**

Le conseil municipal tient à féliciter les propriétaires du Resto Bar le Brinadon pour s'être distinguées et avoir remporté le prix Relève Entrepreneuriale 2010 au Gala distinction de la Chambre de Commerce de Mékinac.

### **7.3 Varia**

#### **7.3.1 Politique reprise des chemins**

Un citoyen s'informe au sujet de la politique de reprise des chemins de la municipalité. Il demande au conseil si cette politique est toujours en vigueur. Monsieur le maire précise que la politique a été adoptée en octobre 2010, elle est donc à jour et le conseil voit à ce qu'elle soit appliquée tel que décrit à l'article 5 de la politique. La directrice-générale précise que la politique peut être utilisée en ajoutant les possibilités qu'offrent les taxes spéciales de secteur tel que fait présentement dans les secteurs du Tangara/Sittelles et du lac du Missionnaire.

### **7.3.2 Taux de taxation**

Un citoyen demande au conseil pourquoi le taux de taxe foncière est le même pour tous les secteurs de la municipalité et pourquoi les dépenses relatives à la voirie sont défrayées par la taxe foncière.

La directrice générale explique qu'il est obligatoire selon la fiscalité municipale que le taux de taxe foncière soit le même pour toutes les unités d'évaluation et s'applique selon la valeur imposable des unités. Toutefois, les municipalités ont le droit d'appliquer la méthode des taux variés mais seulement pour les immeubles de 6 logements et plus, les immeubles industriels, les immeubles agricoles et les terrains vagues desservis par l'aqueduc et l'égout.

Les taxes de service ou à l'unité sont imposées lorsque le service est offert directement à la propriété tel que l'aqueduc, l'égout, la cueillette des ordures et des matières recyclables, etc. La taxation relative à la voirie générale est pour sa part calculée selon la valeur foncière toutefois une taxe de secteur peut s'appliquer par règlement pour des travaux spécifiques.

### **7.4 Période de questions – Parole à l'assemblée**

Début : 20h10

Fin : 20h26

### **7.5 Levée de l'assemblée**

**2011-01-018**

Les sujets à l'ordre du jour ayant tous été épuisés, il est proposé par Ghislain Trépanier, appuyé par Lise Méthot résolu que la séance soit levée à 20h27.

---

M. Yvan Hamelin  
Maire

---

Valérie Cloutier Adm.A.  
Directrice générale &  
Secrétaire-trésorière